



RECYCLAGE

Un syndicat pour les produits électroniques

Trois acteurs du reconditionnement des produits électroniques se sont réunis pour créer le syndicat interprofessionnel du reconditionnement et de la régénération des matériels informatiques, électroniques et télécoms (**Sirmiet**). Ce secteur représente un chiffre d'affaires annuel de 500 millions d'euros, et de nombreuses PME. « Notre métier est de donner une seconde vie aux produits électroniques. Notre activité, qui existe depuis longtemps, est actuellement bousculée par la réglementation sur les DEEE et les nouvelles habitudes de consommation du grand public », raconte Jean-Lionel Laccourreye, président du Sirmiet et dirigeant de Bak2 Services. Le jeune syndicat veut notamment intégrer la commission de suivi d'agrément des éco-organismes pour intervenir dans les discussions sur la réutilisation des produits, et établir une norme de qualité propre à son secteur. **Contact : jll@bak2group.com**